



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation en Iran

Question au Gouvernement n° 1173

Texte de la question

SITUATION EN IRAN

Mme la présidente . La parole est à Mme Pascale Got.

Mme Pascale Got . Le massacre en cours de milliers de manifestants iraniens est insoutenable. Ils tombent sous les tirs fanatiques du pouvoir d'Ali Khamenei parce qu'ils réclament du pain, de l'eau, de l'électricité et, surtout, la liberté. L'atrocité de cette répression s'exerce dans l'isolement, le pouvoir ayant coupé toute communication extérieure. Les quelques informations qui filtrent attestent de l'horreur de la situation, qui suscite une trop grande retenue de la France, exceptées quelques condamnations diplomatiques d'usage.

Or quand un régime tire sur son peuple, appeler à la retenue ne protège personne. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur plusieurs bancs des groupes EPR, DR et Dem.*) Contrairement à ce que j'ai entendu, le groupe Socialistes et apparentés ne comprend pas cet attentisme. Aujourd'hui, c'est malheureusement la voix menaçante de Donald Trump qui se fait entendre, même si elle résonne avec moins de conviction que lorsqu'il s'agit de faire main basse sur le pétrole vénézuélien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

En conséquence, je vous prie de répondre concrètement aux questions suivantes. Quels leviers la France compte-t-elle actionner, avec l'Union européenne, pour prêter assistance au peuple iranien ? Son aide sera-t-elle offensive et prendra-t-elle la forme de sanctions contre les responsables de la répression – avec toutes les réserves et la prudence requises pour protéger nos deux compatriotes Cécile Kohler et Jacques Paris, encore présents en Iran ? S'agira-t-il d'un secours humanitaire d'urgence, notamment en faveur des blessés qui n'ont pas accès librement aux soins ? Que se prépare-t-il et dans quel délai ? Avec l'Europe, voire avec les États-Unis, allez-vous rétablir par un système satellitaire les communications extérieures pour mettre fin à l'impunité ? Enfin, avec une pensée particulière pour Narges Mohammadi, prix Nobel de la paix toujours emprisonnée, je me demande si nous pouvons espérer une réponse européenne coordonnée pour enrayer la stratégie de terreur contre le peuple iranien, qui lutte pour sa dignité et pour la démocratie. (*Les députés du groupe SOC se lèvent pour applaudir. – Applaudissements sur quelques bancs des groupes EcoS et Dem.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères . Indépendamment de nos responsabilités respectives, je suis, comme vous, profondément indigné par les rares informations qui nous parviennent sur la situation à Téhéran et ailleurs en Iran. Ainsi que j'ai pu le dire en réponse aux questions précédentes, la France n'hésitera pas à agir. Vous le savez déjà puisque je me suis exprimé à ce sujet devant vous l'année dernière, nous avons convaincu nos partenaires européens de prendre des sanctions contre les responsables de la politique iranienne d'otages d'État et contre les responsables du transfert à la Russie de drones et de matériel militaire. Plus récemment, à la fin du mois de septembre, l'Iran ne respectant pas ses obligations de maîtrise de son programme nucléaire, nous avons rétabli les embargos décidés aux Nations unies, qui avaient été levés il y

a dix ans au moment de la conclusion d'un accord sur le sujet.

La Commission européenne, qui vient de s'exprimer, va désigner des auteurs de la répression en cours, qui doit absolument cesser. D'autre part, les propos que j'ai tenus devant la représentation nationale aujourd'hui deviendront des messages adressés avec beaucoup de fermeté à l'ambassadeur d'Iran en France, comme ils l'ont déjà été par mes soins à mon homologue iranien.

M. Jean-Paul Lecoq . Il faut saisir la Cour pénale internationale et lui faire livrer les responsables.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Got](#)

Circonscription : Gironde (5^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1173

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 janvier 2026